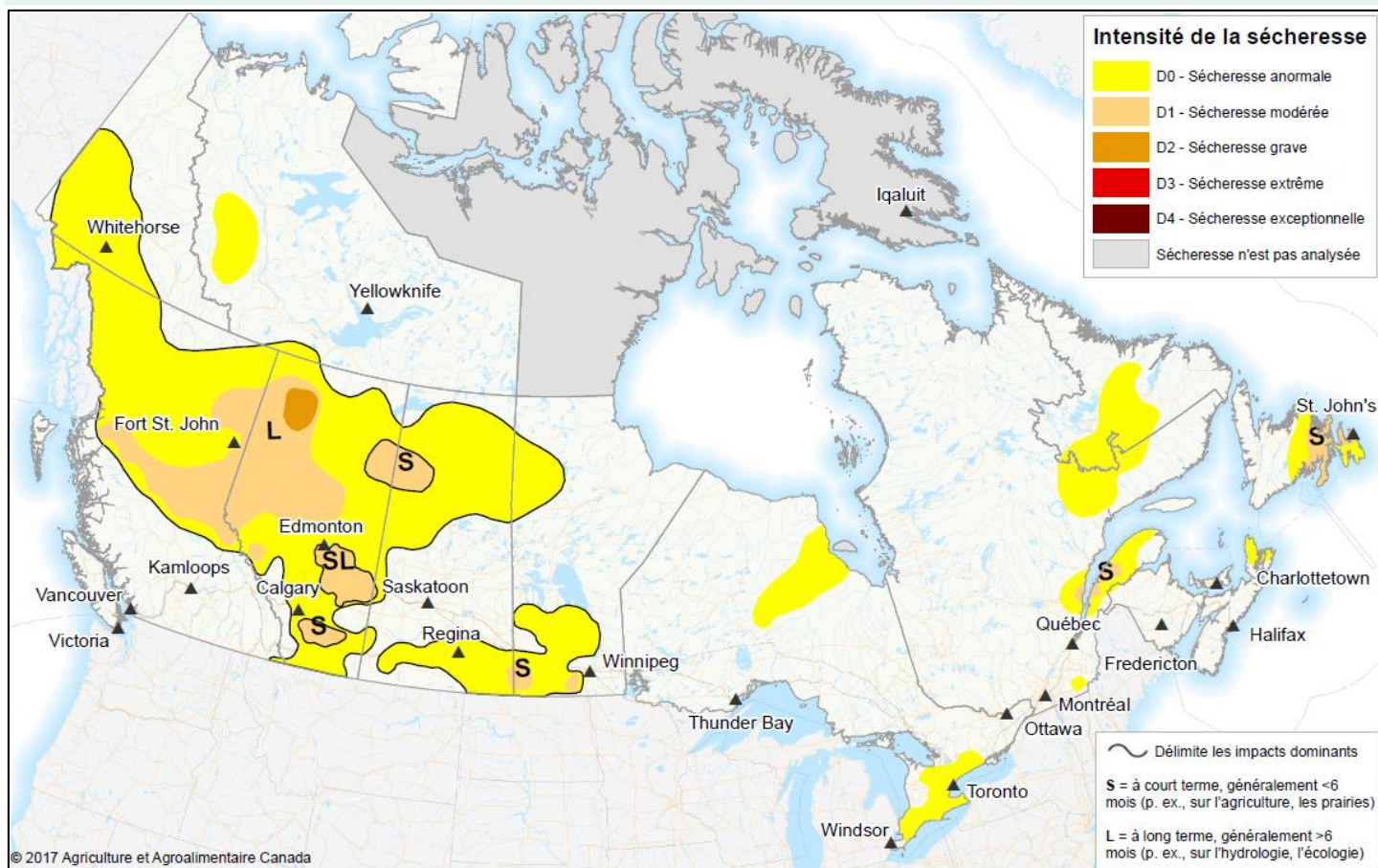


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 29 février 2016



Au cours du mois de février, de nombreuses régions du Canada ont reçu des précipitations de normales à supérieures à la normale qui ont donné lieu à une amélioration des conditions de sécheresse générales. Plus précisément, une amélioration considérable a eu lieu dans le centre et l'est du Canada, où de nombreuses régions ont reçu des précipitations mensuelles plus de 150 % supérieures à la normale. Certaines parties de l'ouest ont également vu leurs conditions s'améliorer, en particulier l'ensemble des régions méridionales de la Colombie-Britannique. La seule exception a été le sud des Prairies, où des températures de loin supérieures à la normale et de très faibles précipitations se sont poursuivies.

Région du Pacifique (BC)



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Canada

Présentant des précipitations supérieures à la normale et un bon manteau neigeux et un bon écoulement fluvial dans la majeure partie méridionale de la province, la Colombie-Britannique a continué d'afficher une amélioration importante. Les conditions de sécheresse ont grandement touché cette région au cours de l'été dernier, où la majorité de la région a connu des conditions de D2 et de D3. Sur la base d'accumulations de neige supérieures à la normale et d'un écoulement fluvial amélioré, les conditions anormalement sèches (D0) restantes ont été réduites afin d'inclure seulement la pointe sud de la province. Toutefois, la sécheresse modérée (D1) a continué de persister dans certaines parties du nord de la Colombie-Britannique, où les niveaux d'écoulement fluvial étaient largement inférieurs à la normale, voire plus faibles que jamais dans certaines régions. Ces régions sèches se sont prolongées en direction de l'Alberta, à l'exception d'une enclave de sécheresse modérée (D1) qui s'est retirée de Fort St. John dans le sillage des conditions améliorées au cours du dernier mois.

Région des Prairies (AB, SK, MB)

Tout au long du mois de février, un temps anormalement chaud a réduit le manteau neigeux dans les régions méridionales des Prairies; toutefois, les régions du centre et du nord ont commencé à recevoir des précipitations particulièrement bienvenues. Les conditions de sécheresse dans les trois provinces sont demeurées assez constantes, quoique les régions du sud aient connu une certaine dégradation. La couverture de neige était à son minimum dans les secteurs sud de l'Alberta et de la Saskatchewan, et dans bien des parties du quart sud des deux provinces, la seule neige restante se trouvait dans les limites forestières ou sur les versants nord des vallées. Bien que l'on ait indiqué un niveau suffisant d'humidité du sol, étant donné les précipitations de la saison automnale précédente, cette région s'est indubitablement asséchée en raison de l'exposition; cela, en combinaison avec les précipitations inférieures à la normale et les températures supérieures à la normale, a mené au développement de la sécheresse modérée (D1) à l'est de Calgary. Dans le sud de la Saskatchewan, la désignation « anormalement sèche » (D0) s'étend de la frontière manitobaine vers l'Alberta. Les parties centrales des deux provinces ont connu une légère amélioration avec des chutes de neige accrues. Les chutes de neige partout dans la région de North Battleford dans le centre-ouest de la Saskatchewan ont entraîné la réduction de D0 et de D1. Les changements à la partie septentrionale des provinces des Prairies ont été minimes : la zone de sécheresse de modérée à grave (D2 à D3) est restée, avec une légère amélioration autour de Fort Vermillion. Une portion du nord-ouest de l'Alberta a enregistré des conditions de sécheresse aggravées en février, ce qui a mené à l'expansion de la sécheresse modérée (D1). Dans les régions septentrionales de la Saskatchewan et du Manitoba, les données obtenues par satellite semblaient indiquer des précipitations suffisantes, mais les lectures d'écoulement fluvial enregistraient des niveaux bien en deçà de la moyenne. Ainsi, les conditions anormalement sèches (D0) se sont étendues légèrement vers le nord en Saskatchewan, et vers l'est dans le Manitoba.

Région du Centre (ON, QC)

Au cours de la période de 29 jours, la plus grande part du sud de l'Ontario, ainsi que le sud du Québec, a reçu des précipitations abondantes sous forme d'importants événements pluviohydrologiques. Ottawa, en particulier, a enregistré un record en une journée de 51 cm de chute de neige le 16 février 2016. En raison de ces importants événements, la sécheresse anormale et les conditions de sécheresse dans la plupart de la région ont considérablement diminué, une seule région de Toronto à Sarnia étant demeurée anormalement sèche (D0). Une tendance similaire s'est poursuivie au Québec, où, pour une large part, les conditions de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) se sont améliorées, et ont donc diminué. Seule une enclave de D0 est restée autour de Sherbrooke, comme la région continuait de présenter des conditions plus sèches, ainsi que dans une région avoisinant Trois-Pistoles, s'étendant dans certaines parties de la péninsule gaspésienne. Malgré les événements de précipitation dans la majeure partie du sud de la province, cette région a continué d'être accablée par des conditions de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) persistantes.

Région de l'Atlantique (NS, NB, PE, NL)

Dans toute la région de l'Atlantique, les conditions ont continué de s'améliorer, mais pas de façon aussi marquée que dans les autres régions. La région anormalement sèche (D0) dans le nord-est du Nouveau-Brunswick s'est presque entièrement relevée. Une amélioration a également été constatée dans les régions ouest de Terre-Neuve, mais une sécheresse à plus long terme a subsisté dans les portions sud et est de l'île.

Région du Nord (YT, NT)

Aucun changement important n'a été enregistré pour une grande partie de la région septentrionale, comme les données obtenues par satellite semblaient correspondre à l'évaluation du mois précédent. Une petite région en bordure du fleuve Mackenzie indiquait des précipitations suffisantes, et par conséquent, la parcelle de conditions anormalement sèches (D0) a été légèrement écartée. Sinon, il n'y a pas eu de changement dans le nord.